

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Article 1- OBJET DU MARCHÉ

Fourniture d'un lave-linge professionnel :

CRITERES D'ATTRIBUTION

Visés dans le règlement de la consultation et des conditions administratives techniques particulières

Article 2- ACHETEUR PUBLIC

Lycée Polyvalent Curie Corot
377, rue de l'Exode BP 290 SAINT-LO Cedex

Personne responsable du marché : Xavier FONTAINE, chef d'établissement.
Comptable assignataire : Jean-Paul DESFEUX

Article 3- PROCEDURE DE PASSATION

Marché par procédure adaptée : Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Article 4- DATE DE PUBLICITE

23 janvier 2017

Article 5- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

7 février 2017 à 17 heures

Article 6- LIEU DE REMISE DES OFFRES

Lycée Curie Corot, 377, rue de l'Exode BP 290 50010 SAINT-LO Cedex

Article 7- RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Lycée Curie-Corot 377, rue de l'Exode BP 290 SAINT-LO Cedex
Jean-paul.desfeux@ac-caen.fr
TÉL. 02.33.75.67.67
FAX. 02.33.75.67.66

Cet avis est publié sur le site <http://www.aji-france.com>

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

Acheteur public : Lycée Curie Corot
377, rue de l'Exode
B.P. 290
50010 SAINT-LO Cedex

Le présent marché est passé selon les règles définies par le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Il comprend les feuillets :

- Avis d'appel public à la concurrence
- Règlement de la consultation et conditions administratives et techniques particulières
- Cahier des charges

Article 1- Objet du marché.

Acquisition d'un lave-linge professionnel. (Selon descriptif du cahier des charges)
Le marché est constitué d'un lot unique.

Article 2- Procédure :

Marché par procédure adaptée en application du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Article 3- Date limite de remise des offres :

Le 7 février 2017 à 17 heures

Article 4- Lieu de remise des offres :

Lycée Polyvalent CURIE- COROT
Service des marchés publics
377, rue de l'Exode BP 290
50010 SAINT-LO Cedex

Article 5- Présentation des offres.

L'ensemble des documents est rédigé en langue française.

Les offres seront présentées sous la forme de devis détaillés, selon le descriptif du cahier des charges, fourni en pièce jointe. Elles seront exprimées en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

Les candidats pourront proposer une variante à l'offre de base.

Article 6- Conditions d'accès au marché et justificatifs. Art. 48, 50, et 51 du décret 2016-360 relatif aux marchés publics.

Les candidats produiront à l'appui de leur candidature :

- La copie du ou des jugements prononcés s'ils sont en redressement judiciaire
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas contraires au décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Le candidat retenu devra être en mesure de justifier qu'ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales et de fournir les pièces mentionnées aux articles R.324-4 ou R.324-7 du code du travail.

Article 7- Documents contractuels :

Les documents contractuels classés par ordre décroissant d'importance sont les suivants :

- devis signé des 2 parties
- le règlement de consultation et conditions administratives et techniques particulières signé
- le cahier des charges

Article 8- Critères de jugement des offres :

Le candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenu. Pour cela, les critères pris en compte sont les suivants :

- 1 – qualité des produits : 30%
- 2 – qualité des services associés : 10%
- 3 – qualité des conditions de livraison : 10%
- 4 – prix : 50%

La note de prix (10) est donnée par la formule : $10 \times \text{offre moins disante} / \text{offre}$.

Les autres critères seront notés de 0 à 10.

L'acheteur se réserve la possibilité de négociation avec les candidats une fois les offres reçues, en toute transparence en posant une liste de questions accessible à chaque candidat.

Article 9- Les besoins :

Les besoins sont :

- La fourniture de la machine
- La livraison sur site
- L'installation, la mise en service sur site

Article 10- Le règlement :

Le règlement se fera par virement administratif, à l'issue de l'installation des machines.

Les factures devront être établies avec des prix unitaires à 2 décimales au maximum ; le prix total étant égal au prix unitaire mentionné multiplié par la quantité

Article 11- Renseignements complémentaires :

jean-paul.desfeux@ac-caen.fr

Tél : 02.33.75.67.67

Fax : 02.33.75.67.60

CAHIER DES CHARGES

LOT UNIQUE

Lave-linge professionnel (laveuse Essoreuse)

- * Chauffage : électrique
 - * Capacité de linge sec : 24 kg (coton)
 - * Rendement moyen : 1 cycle / heure
 - * Vitesse d'essorage maxi : 890 tr / min
 - * Facteur G à l'essorage rapide : 350 g
 - * Chauffage électrique 22 kW - 400-230/50/3N
 - * Programmateur Compass Control collectivités (3G01)
 - * 25 programmes de lavage prédéfinis
 - * Bac à produits poudre (4 bacs) + 5 signaux produits liquides
 - * Système AWS : économie d'eau et d'énergie
 - * 2 eaux – vidange par gravité
 - * Couleur : inox / Gris
 - * Options à inclure : coupe circuit et carte E/S pour Compass Control
 - * Accessoires possibles à prévoir : socle acier peint et façade inox – hauteur 230mm
- * Livraison, installation, raccordement du matériel, mise en service, et formation obligatoire à réaliser par le candidat
- * Garantie pièces, Main d'œuvre et déplacement : 1 an minimum
 - * Intervention SAV J+1 maximum